

ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DANS L'OUEST LAUSANNOIS



Des juristes à votre disposition gratuitement à Renens !

Vous avez une question juridique en lien avec vos assurances, une poursuite, un crédit, un contrat de travail, le droit de la famille (séparation, filiation, pension alimentaire...). Nous sommes là pour vous aider !

Venez sans rendez-vous le mercredi de 15 h 15 à 17 h 15 à la rue de l'Industrie 1, à Renens. Vous serez accueilli et écouté.

Vous recevrez une première réponse à vos questions et si un suivi par un ou une juriste est nécessaire, un rendez-vous individuel gratuit vous sera proposé.

Dès le 12 janvier 2022

Tous les mercredis de 15 h 15 à 17 h 15 (hors vacances scolaires).

Rue de l'Industrie 1, 1020 Renens (petite maison en bois)

Sans rendez-vous !

Cette permanence est le fruit d'un partenariat entre l'ARASOL et le CSP. Elle s'adresse aux habitantes et habitants des communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Villars-Ste-Croix, St-Sulpice.

Les habitantes et habitants de la commune de Prilly sont invités à se rendre aux permanences juridiques du CSP Vaud de Lausanne.